

PLAN DE PARTENARIAT

GoSec 26

23 ET 24
SEPTEMBRE 2026

RDV SUR GOSEC.NET

À PROPOS DE

GoSec 26

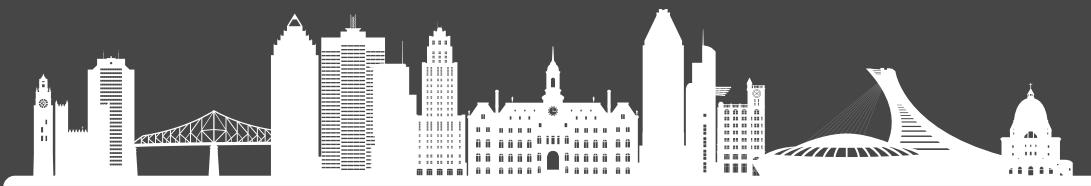
Depuis plus de 20 ans, GoSec réunit des experts en sécurité des technologies de l'information ayant de l'expérience dans divers secteurs.

Chacune de ces années se caractérise par notre engagement envers la communauté de la cybersécurité. Nous organisons cet événement pour encourager le partage de connaissances, les discussions, la formation et les connexions. Notre objectif est de rassembler tous les professionnels de la cybersécurité et de les inciter à poursuivre le même objectif, à savoir améliorer notre domaine.

En plus d'être une excellente occasion de réseautage, cet événement permet aux participants de se renseigner sur les nouvelles tendances et d'échanger sur divers aspects de la cybersécurité en offrant plus de 30 conférences couvrant des sujets tels que :

- Gestion des risques et gouvernance
- Analyses, intelligence et réponse
- Sécurité infonuagique (cloud) et opérations de sécurité cloud
- Développement de la sécurité des opérations (DevSecOps)
- Pirates informatiques, menaces et gestion des vulnérabilités
- Sécurité des données, confidentialité et législation
- Opérations et services de sécurité
- Gestion des identités et des accès
- Apprentissage automatique et intelligence artificielle
- Mashup de cybersécurité

Cet événement est un rendez-vous annuel à ne pas manquer. Ce sont deux jours de discussions dont les participants pourront tirer profit rapidement.



GoSec EN CHIFFRES

DEPUIS 2003, GOSEC S'ENGAGE À PRÉSENTER LES ACTEURS LES PLUS INFLUENTS DANS LE DOMAINÉ DE LA CYBERSÉCURITÉ :



Le Très Honorable
Stephen Joseph Harper
Fondateur et Président de Vision One



Ira Winkler
CISO et Vice President - CYE



Admiral James Stavridis
Vice-Président, Affaires Mondiales, à
The Carlyle Group



50± PARTENAIRES



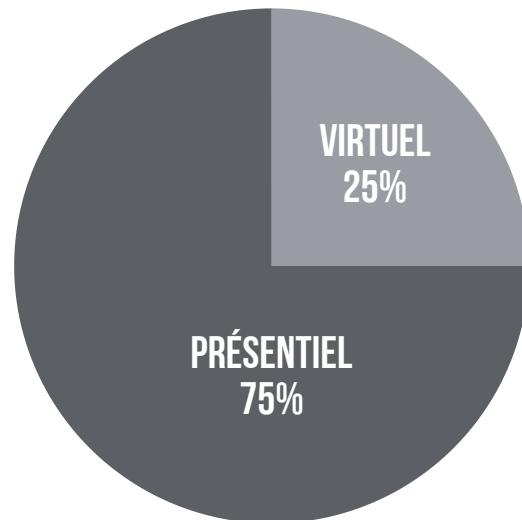
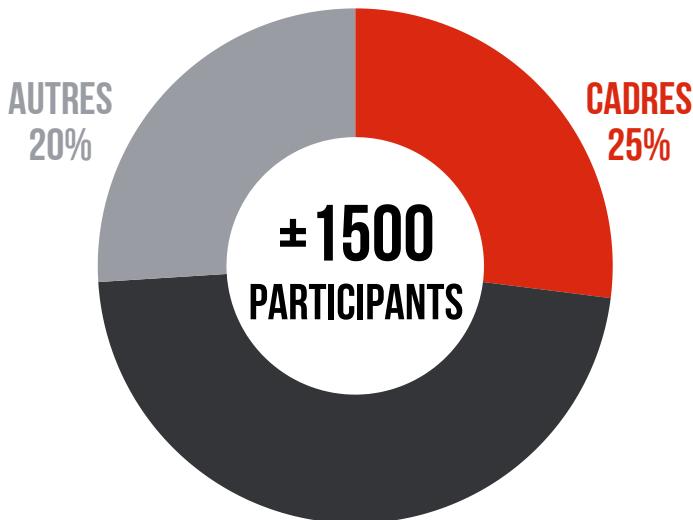
50± CONFÉRENCIERS



6 KEYNOTES



40 SESSIONS



PROFESSIONNELS EN CYBERSECURITÉ
55%

* CADRES : CEO, CIO, CISO, CTO, VP, Directeurs, Gestionnaires

* PROFESSIONNELS EN CYBERSECURITÉ : Développeurs, Analystes de données, Architectes, Technicien informatiques

* AUTRES : Étudiants, Équipe de vente

GoSec 26

PLAN DE PARTENARIAT

	Diamant	Titane	Platine	Or	Argent	Startup*
Montant en CAD	22 425\$	21 000\$	19 500\$	15 500\$	12 500\$	5 000\$
Quantité disponible	1	2	9	15	15	6

LORS DE L'ÉVÉNEMENT	Diamant	Titane	Platine	Or	Argent	Startup*
Kiosques (qui inclus une table de 6pi x 30po, 2 chaises et internet)**	10 x 20	10 x 20	10 x 10	10 x 10	10 x 8	10 x 10
Nombre de laissez-passer employés gratuites* pour assister à l'événement (Un code promo vous sera remis pour procéder à l'inscription en ligne)	25	20	15	12	8	4
Nombre de laissez-passer clients gratuites* pour assister à l'événement (Un code promo vous sera remis pour procéder à l'inscription en ligne)	25	20	15	12	8	4
Votre logo à l'ouverture, aux pauses et à la fermeture de l'événement	x	x				
SESSIONS & ALLOCUTIONS	Diamant	Titane	Platine	Or	Argent	Startup*
Présentateur officiel de la salle plénier principale	x					
Allocution de 5 minutes en ouverture de l'événement dans la salle plénier principale (journée 1)	x					
Allocution de 5 minutes pendant l'événement dans la salle plénier principale (avant le diner et avant le 5 à 7 - journée 1)		x				
Conférence Magistrale (45 minutes)	x	x				
Session Sponsorisée (45 minutes)	x	x	x	x		
Enregistrement et livraison des sessions	x	x	500\$ CAD	500\$ CAD		
PLATEFORME VIRTUELLE	Diamant	Titane	Platine	Or	Argent	Startup*
Kiosque virtuel personnalisé	x	x	x	x	x	x
Section vidéo sur demande	x	x	x	x		
Accès à la liste des participants en ligne	x	x	x	x	x	x
Fonction de demande de connexion	x	x	x	x		
LEAD SCANNER	Diamant	Titane	Platine	Or	Argent	Startup*
Rapport d'achalandage - Scanner de leads	x	x	x	x	x	x
Nombre minimum de contacts : Liste Opt-in participants	100%	75%	75%	50%		

Chaque plan est réservé à une seule entreprise, nous n'autorisons pas le double parrainage.

* Pour être éligible au plan de partenariat Stratup, l'entreprise doit avoir été fondée il y a moins de cinq ans.

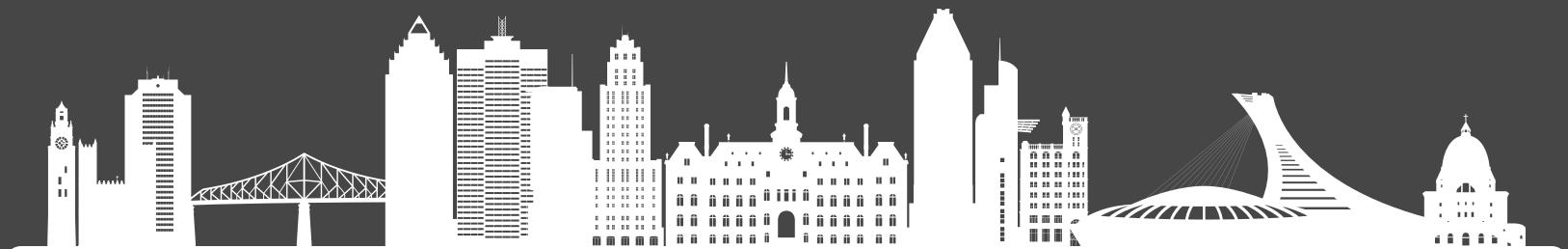
** Pour obtenir des prises de courant et de l'électricité, veuillez contacter le Palais des congrès de Montréal.

GoSec 26

PLAN DE PARTENARIAT

	Diamant	Titane	Platine	Or	Argent	Startup*
Montant en CAD	22 425\$	21 000\$	19 500\$	15 500\$	12 500\$	5 000\$
Quantité disponible	1	2	10	15	15	6

MARKETING & VISIBILITÉ						
Marketing toolbox pour communiquer autour de l'événement (inclus le logo de GoSec, la bannière pour les réseaux sociaux, un modèle pour les courriels)	x	x	x	x	x	x
Création d'un code promotionnel à partager avec votre communauté pour s'inscrire à l'événement	x	x	x	x	x	x
Logo sur la plateforme	x	x	x	x	x	x
Logo sur le site web	x	x	x	x	x	x
Logo sur l'infolettre de l'événement	x	x				
Bannière sur la plateforme virtuelle	x	x	x	x	x	x
Publication sur les réseaux sociaux GoSec	x	x	x	x	x	x



Chaque plan est réservé à une seule entreprise, nous n'autorisons pas le double parrainage.

* Pour être éligible au plan de partenariat Stratup, l'entreprise doit avoir été fondée il y a moins de cinq ans.

** Pour obtenir des prises de courant et de l'électricité, veuillez contacter le Palais des congrès de Montréal.

GoSec 26 OPTIONS MARKETING

TRAITEUR	MONTANT EN \$ CAD	COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX
Pause café pour 1 journée au choix Associez votre marque aux pauses café, moments clés de réseautage à fort achalandage. Votre logo sera affiché sur les stations de café, les écrans principaux, et les supports numériques.	4 000 \$	
Pause café pour les 2 journées de l'événement Associez votre marque aux pauses café, moments clés de réseautage à fort achalandage. Votre logo sera affiché sur les stations de café, les écrans principaux, et les supports numériques.	6 000 \$	
5@7 - Journée 1 Affichez votre marque dans une ambiance décontractée et festive lors du 5@7, propice aux échanges informels. Votre logo sera placé sur les stations de service (bar/bouchées), les écrans principaux et la signalétique dédiée.	6 500 \$	
Smoothie bar Associez votre marque à une expérience rafraîchissante, attirant les participants dans un espace de fort passage. Votre logo sera présent sur l'espace dédié au Smoothie Bar, les écrans principaux et les supports numériques.	2 500 \$	
VISIBILITÉ		
Sponsorisation de l'agenda Assurez une présence constante auprès des participants en intégrant votre logo à l'agenda officiel. Votre logo figurera sur tous les supports d'agenda utilisés tout au long de l'événement.	1 500 \$	
Internet sponsorisé Faites en sorte que chaque connexion Wi-Fi rappelle votre marque à tous les participants. Votre logo sera affiché sur les panneaux d'informations d'accès Internet et sur la page d'accueil du Wi-Fi.	2 000 \$	
Diffusion vidéo Maximisez votre visibilité dans les zones à fort trafic grâce à une diffusion continue de votre publicité. Votre vidéo sera projetée sur les écrans numériques tout au long de l'événement.	3 000 \$	
Diffusion en direct sponsorisée Étendez votre visibilité au-delà des murs de l'événement grâce à la diffusion en direct. Votre logo ou animation sera affiché au début des sessions diffusées en direct.	6 000 \$	
Interprétation sponsorisée Positionnez votre marque comme un acteur clé de l'inclusivité en soutenant l'interprétation en direct des keynotes. Votre logo sera affiché sur les écrans principaux et en ligne pendant les sessions traduites.	6 500 \$	

Conditions de Commandite :

Si vous êtes intéressé par l'une de nos opportunités de commandite, nous vous invitons à compléter le formulaire ci-dessus.

Veuillez noter que l'accès aux plans de commandite est réservé exclusivement aux partenaires officiels de GoSec.

GoSec se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande de commandite en fonction des disponibilités et des critères établis.

Les commandites sont attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi, sous réserve de la réception du formulaire dûment complété et du paiement correspondant.

Pour toute question ou clarification, n'hésitez pas à nous contacter directement à gosec@gosec.com

GoSec 26 ENTENTE DE PARTENARIAT

INFORMATIONS POUR LA FACTURATION

NOM DE L'ORGANISATION : [REDACTED]

ADRESSE DE L'ORGANISATION : [REDACTED]

COURRIEL DES COMPTES PAYABLES : [REDACTED]

SOUMETTEZ VOUS UN BON DE COMMANDE (PO)? OUI NON

Si la réponse est "Oui," veuillez l'envoyer aux adresses électroniques suivantes : gosec@gosec.net et accountsreceivable@gosecure.net

(**MDF**) Si applicable, veuillez fournir les détails du portail d'approvisionnement associé à la facturation :

LIEN DU PORTAIL : [REDACTED]

ADRESSE COURRIEL DE LA PERSONNE RESPONSABLE : [REDACTED]

PLAN DE PARTENARIAT

<input type="checkbox"/> DIAMANT - 22 425\$ CAD *	<input type="checkbox"/> OR - 15 500\$ CAD *	<input type="checkbox"/> SESSION ENREGISTRÉE - 500\$ CAD *
<input type="checkbox"/> TITANE - 21 000\$ CAD *	<input type="checkbox"/> ARGENT - 12 500 CAD*	
<input type="checkbox"/> PLATINE - 19 500\$ CAD *	<input type="checkbox"/> STARTUP - 5 000\$ CAD*	

DEVISE : CAD USD **

MODE DE PAIEMENT : CHÈQUE EFT CARTE DE CRÉDIT ***
CAD ONLY

* Toutes les taxes applicables seront ajoutées au montant du parrainage (TPS/TVQ).

** Veuillez noter que le montant du parrainage et toutes les taxes applicables seront convertis en utilisant le taux de conversion de la date de facturation.

*** Si vous choisissez de payer par carte de crédit, veuillez noter que le paiement se fait par téléphone et qu'il sera ajouté 3,75 % de frais de traitement au montant total taxes comprises.

TERMES DE PAIEMENT : NET 30 JOURS

En acceptant ces termes, le client s'engage à effectuer le paiement intégral dans les 30 jours suivant la réception de la facture, avec une date limite de paiement fixée au 31 juillet. Tout paiement reçu après cette date sera considéré comme en retard. En cas de retard de paiement, des frais de retard peuvent être appliqués conformément à la loi en vigueur.

SIGNATURE

JE M'ENGAGE À PAYER L'ENTENTE DE PARTENARIAT ET À DONNER TOUTES LES INFORMATIONS REQUISSES AU COMITÉ ORGANISATEUR
 J'ACCEPTE LES TERMES DE PAIEMENTS ET LES MENTIONS LÉGALES.

NOM ET PRÉNOM :

TITRE :

SIGNATURE :

DATE :

Pour bénéficier de nos tarifs early bird et obtenir 15 % de réduction sur les forfaits de partenariat, veuillez nous retourner le contrat signé au plus tard le 6 février 2026.

GoSec 26 PLAN DE PARTENARIAT

MENTIONS LEGALES

GoSec et le Partenaire conviennent des Termes et Conditions suivants :

1. Règles de la Conférence : Le Partenaire accepte de participer en tant que sponsor à la conférence GoSec (« Conférence ») conformément aux Termes et Conditions stipulés dans le présent document. GoSec et ses agents ou représentants se réservent le droit de modifier la Conférence, y compris, sans s'y limiter, les dates, horaires et lieu. GoSec fera des efforts commercialement raisonnables pour informer le Partenaire de ces modifications dans un délai raisonnable ; toutefois, en aucun cas, GoSec ou ses employés, dirigeants, administrateurs, affiliés ou agents (collectivement, les « Parties GoSec ») ne seront responsables de tout dommage résultant de telles modifications ou notifications.

2. Aucune Cession : Le Partenaire ne doit ni céder, partager ni sous-louer tout ou partie de l'espace de stand qui lui est alloué, ni céder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations en vertu de ce Contrat. Le Partenaire reconnaît et accepte qu'en cas de violation de cette Section 2, GoSec sera en droit de réclamer des dommages-intérêts forfaitaires correspondant au nombre de sociétés non approuvées supplémentaires dans l'espace du stand du Partenaire, multiplié par le coût du plan de sponsoring. Ces dommages-intérêts ne sont pas considérés comme une pénalité. Le Partenaire accepte de payer ces dommages-intérêts dans les trente (30) jours suivant la réception d'une facture de GoSec.

3. Troubles : À la demande immédiate de GoSec, le Partenaire retirera toute exposition (ou tout élément de celle-ci) que GoSec considère, à sa seule discrétion, comme inacceptable, dangereuse ou nuisant à la Conférence en raison du bruit, de la méthode de fonctionnement ou pour toute autre raison. Le Partenaire s'engage à ne pas exposer ni proposer à la vente des produits, services ou supports promotionnels qui (a) enfreignent les droits de propriété intellectuelle ou autres droits de GoSec ou de tiers ; ou (b) dénigrent ou présentent GoSec ou tout autre sponsor de la Conférence GoSec de manière inacceptable, selon la seule discrétion de GoSec conformément à cette Section 3. GoSec se réserve le droit de retirer ou de faire retirer ces expositions (ou éléments) à sa seule discrétion. En aucun cas, une Partie GoSec ne sera responsable de tout remboursement ou autre dommage ou dépense encourus par le Partenaire en lien avec ou résultant des actions prises par GoSec conformément à cette Section 3.

4. Contractants de la Conférence GoSec : Le Partenaire accepte de fournir et/ou d'installer son propre stand d'exposition, son matériel informatique, ses supports promotionnels et ses ressources techniques. Le Partenaire peut engager un contractant ou un prestataire pour ces services à ses propres frais. Les Parties GoSec déclinent toute responsabilité concernant les produits et/ou services livrés par tout contractant, prestataire ou fournisseur de services.

5. Conformité : Le Partenaire s'engage à se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.

6. Assurance : Le Partenaire s'engage à acquérir et maintenir une couverture d'assurance adéquate. Le Partenaire reconnaît que GoSec ne fournit pas d'assurance couvrant les biens du Partenaire et qu'il incombe au Partenaire d'obtenir une telle assurance.

7. Conditions de Paiement : Dès la signature de ce Contrat et sous réserve des termes énoncés, le Partenaire s'engage à payer les Frais de Sponsoring mentionnés sur la page de couverture jointe. Ces frais doivent être intégralement payés dans les trente (30) jours suivant la signature du Contrat. Si le Contrat est signé par le Partenaire après le 1er juillet 2026, le paiement sera dû à la signature. Tout paiement effectué après la date d'échéance indiquée pourra entraîner l'application de frais de retard. En aucun cas, le Partenaire ne pourra emménager, installer ou participer à la Conférence si les Frais de Sponsoring ne sont pas intégralement payés avant le 31 juillet 2026. GoSec se réserve le droit d'annuler et/ou de réaffecter les emplacements de sponsoring si les paiements ne sont pas effectués à temps.

8. Annulation : Toute annulation doit être effectuée par écrit et envoyée à GoSec à l'adresse de contact spécifiée dans le Contrat. Le Partenaire comprend et accepte qu'une telle annulation sera soumise à des frais d'annulation calculés comme suit (les « Frais d'Annulation ») en tant que dommages-intérêts forfaitaires et non en tant que pénalité :

- Si le Partenaire annule au moins trois mois avant le début de la Conférence, les Frais d'Annulation s'élèvent à 50 % des Frais de Sponsoring.
- Si le Partenaire annule entre un et trois mois avant le début de la Conférence, les Frais d'Annulation s'élèvent à 75 % des Frais de Sponsoring.
- Si le Partenaire annule moins d'un mois avant le début de la Conférence, les Frais d'Annulation s'élèvent à 100 % des Frais de Sponsoring.

En cas d'annulation par le Partenaire, GoSec remboursera les frais déjà payés, moins les Frais d'Annulation, dans les trente (30) jours suivant la réception de l'avis d'annulation. Si aucun paiement n'a été effectué, le Partenaire devra payer les Frais d'Annulation dans les trente (30) jours suivant la réception d'une facture. GoSec se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure ou pour toute autre raison indépendante de sa volonté. En cas d'annulation par GoSec, le Partenaire sera remboursé intégralement des Frais de Sponsoring déjà payés, sans autres obligations ou responsabilités de la part de GoSec. GoSec décline toute responsabilité en cas d'annulation par le Partenaire, y compris les pertes financières, frais organisationnels, pertes de bénéfices, ou autres dommages indirects.

GoSec 26 PLAN DE PARTENARIAT

MENTIONS LEGALES

12. License : The Partner hereby grants GoSec a limited, non-exclusive, non-transferable, and non-sublicensable license to use the Partner's trademarks in connection with this GoSec Conference.

13. Videos and Photographs : As part of your participation in the GoSec Conference, the Partner grants permission to potentially be filmed or photographed by GoSec Parties or the media.

14. Force Majeure : Except for the payment of fees, neither party shall be held liable for any delay or failure to perform its obligations under this Agreement to the extent that such delay or failure is caused by fire, flood, strike, civil, governmental, or military authority, acts of God, acts of terrorism, acts of war, epidemics, unavailability of the Conference venue, or other similar causes beyond its reasonable control and without fault or negligence of the delayed or failing party or its subcontractors.

15. Limitation of Liability: THE GOSEC PARTIES SHALL IN NO EVENT BE LIABLE TO THE PARTNER FOR ANY DAMAGE, LOSS, HARM, OR INJURY SUFFERED BY THE PARTNER, ITS PROPERTY, OR ITS BUSINESS, FOR ANY REASON WHATSOEVER, IN CONNECTION WITH THE CONFERENCE. FURTHERMORE, AND WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, THE GOSEC PARTIES SHALL IN NO EVENT BE LIABLE FOR INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, OR FOR ANY LOSS OF PROFITS, REVENUE, DATA, OR USE INCURRED BY THE PARTNER, REGARDLESS OF THE FORM OF ACTION, WHETHER IN CONTRACT OR TORT, EVEN IF THE GOSEC PARTIES HAVE BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. THE TOTAL LIABILITY OF THE GOSEC PARTIES FOR DAMAGES UNDER THIS AGREEMENT SHALL IN NO EVENT EXCEED THE AMOUNT OF FEES PAID BY THE PARTNER UNDER THIS AGREEMENT.

16. Indemnification : The Partner agrees to indemnify, defend, and hold harmless the GoSec Parties from all claims, demands, costs, liabilities, losses, or damages (including reasonable attorney's fees) relating to persons or property, arising out of, relating to, or caused by (a) the installation, removal, maintenance, occupation, or use by the Partner of its booth at the Conference or its participation in the Conference, or (b) the gross negligence or willful misconduct of the Partner and/or its employees, agents, or representatives.

17. Governing Law: The validity, construction, and interpretation of this Agreement, as well as the obligations of the parties herein, shall be governed by and construed in accordance with the internal laws of the Province of Québec, without regard to its conflict-of-law principles.

18. Miscellaneous : This Agreement constitutes the entire understanding between GoSec and the Partner concerning its subject matter. Any terms and conditions stated in any purchase order or other document provided by the Partner to GoSec that differ from, conflict with, or are not included in this Agreement shall not form part of the agreement between GoSec and the Partner unless explicitly and in writing accepted by GoSec. No failure or delay by either party in exercising any right or remedy shall be deemed a waiver of such right or remedy, and a waiver of a specific right or remedy shall not constitute a waiver of any other rights or remedies, nor a subsequent waiver. All notices to GoSec must be sent to the address listed above for GoSec, and notices to the Partner must be sent to the address listed above for the Partner. All notices must be made in writing and delivered by hand, by a recognized express courier service, or by postal service with return receipt. Notice shall be deemed effective when actually received or when delivery to the correct address is confirmed by written proof.

19. Term and Survival : Unless otherwise terminated as specified herein, this Agreement shall end at the conclusion of the GoSec Conference. The expiration or termination of this Agreement shall not release either party from obligations accrued prior to the date of such expiration or termination. The rights and obligations in this Agreement that by their nature require performance after termination shall survive the expiration or termination of this Agreement for any reason.